

# Saint Ambroise, Évêque, Docteur de l'Église (+ 398)

Le saint Evêque Ambroise mourut à Milan dans la nuit du 3 au 4 avril 397. C'était l'aube du Samedi Saint. La veille, vers cinq heures de l'après-midi, il s'était mis à prier, étendu sur son lit, les bras ouverts en forme de croix. Il participait ainsi, au cours du solennel triduum pascal, à la mort et à la résurrection du Seigneur. « *Nous voyions ses lèvres bouger* », atteste Paulin, le diacre fidèle qui, à l'invitation d'Augustin, écrivit sa Vie, « *mais nous n'entendions pas sa voix* ». Tout d'un coup, la situation parut précipiter. Honoré, Évêque de Verceil, qui assistait Ambroise et qui se trouvait à l'étage supérieur, fut réveillé par une voix qui lui disait :

**«Lève-toi, vite! Ambroise va mourir...».**

Honoré descendit en hâte - poursuit Paulin - « *et présenta le Corps du Seigneur au saint. A peine l'eut-il pris et avalé, Ambroise rendit l'âme, emportant avec lui ce bon viatique. Ainsi, son âme, restaurée par la vertu de cette nourriture, jouit à présent de la compagnie des anges* » (Vie 47). En ce Vendredi Saint de l'an 397, les bras ouverts d'Ambroise mourant exprimaient sa participation mystique à la mort et à la résurrection du Seigneur.

**C'était sa dernière catéchèse : dans le silence des mots, il parlait encore à travers le témoignage de sa vie.**

Ambroise n'était pas vieux lorsqu'il mourut. Il n'avait même pas soixante ans, étant né vers 340 à Trèves, où son père était préfet des Gaules. Sa famille était chrétienne. A la mort de son père, sa mère le conduisit à Rome alors qu'il était encore jeune homme, et le prépara à la carrière civile, lui assurant une solide instruction rhétorique et juridique. Vers 370, il fut envoyé gouverner les provinces de l'Émilie et de la Ligurie, son siège étant à Milan. C'est précisément en ce lieu que faisait rage la lutte entre les orthodoxes et les ariens, en particulier après la mort de l'Évêque arien Auxence. Ambroise intervint pour pacifier les âmes des deux factions adverses, et son autorité fut telle que, bien que n'étant qu'un simple catéchumène, il fut acclamé Évêque de Milan par le peuple.

Jusqu'à ce moment, Ambroise était le plus haut magistrat de l'Empire dans l'Italie du Nord. Culturellement très préparé, mais tout aussi démuni en ce qui concerne l'approche des Écritures, le nouvel Évêque se mit à étudier avec ferveur. Il apprit à connaître et à commenter la Bible à partir des œuvres d'Origène, le maître incontesté de l'« école alexandrine ». De cette manière, Ambroise transféra dans le milieu latin la méditation des Écritures commencée



Saint Ambroise - Mosaïque du Ve siècle  
Basilique de Milan

par Origène, en introduisant en Occident la pratique de la lectio divina. La méthode de la lectio finit par guider toute la prédication et les écrits d'Ambroise, qui naissent précisément de l'écoute orante de la Parole de Dieu. [...]

Il est évident que le témoignage personnel du prédicateur et le niveau d'exemplarité de la communauté chrétienne conditionnent l'efficacité de la prédication. De ce point de vue, un passage des Confessions de saint Augustin est significatif. Il était venu à Milan comme professeur de rhétorique; il était sceptique, non chrétien. Il cherchait, mais il n'était pas en mesure de trouver réellement la vérité chrétienne. Ce qui transforma le cœur du jeune rhéteur africain, sceptique et désespéré, et le poussa définitivement à la conversion, ne furent pas en premier lieu les belles homélies (bien qu'il les appréciait) d'Ambroise.

**Ce fut plutôt le témoignage de l'Évêque et de son Eglise milanaise, qui priait et chantait, unie comme un seul corps.**

Une Eglise capable de résister aux violences de l'empereur et de sa mère, qui aux premiers jours de l'année 386, avaient recommencé à prétendre la réquisition d'un édifice de culte pour les cérémonies des ariens. Dans l'édifice qui devait être réquisitionné - raconte Augustin - « *le peuple pieux priait, prêt à mourir avec son Évêque* ». Ce témoignage des Confessions est précieux, car il signale que quelque chose se transformait dans le cœur d'Augustin, qui poursuit: « *Nous aussi, bien que spirituellement encore tièdes, nous participions à l'excitation du peuple tout entier* » (Confessions 9, 7).

**Augustin apprit à croire et à prêcher à partir de la vie et de l'exemple de l'Évêque Ambroise.**

Nous pouvons nous référer à un célèbre sermon de l'Africain, qui mérita d'être cité de nombreux siècles plus tard dans la Constitution conciliaire Dei Verbum: « *C'est pourquoi - avertit en effet Dei Verbum au n. 25 - tous les clercs, en premier lieu les prêtres du Christ, et tous ceux qui vaquent normalement, comme diacres ou comme catéchistes, au ministère de la Parole, doivent, par une lecture spirituelle assidue et par une étude approfondie, s'attacher aux Écritures, de peur que l'un d'eux ne devienne « un vain prédicateur de la Parole de Dieu au-dehors, lui qui ne l'écouterait pas au-dedans de lui* » ». Il avait appris précisément d'Ambroise cette «écoute au-dedans», cette assiduité dans la lecture des Saintes Écritures, dans une attitude priante, de façon à accueillir réellement dans son cœur la Parole de Dieu et à l'assimiler. [...]

**Ainsi, selon le magistère d'Ambroise et d'Augustin, la catéchèse est inséparable du témoignage de la vie.**

[...] Comme l'Apôtre Jean, l'Évêque Ambroise - qui ne se lassait jamais de répéter: « *Omnia Christus est nobis ! ; le Christ est tout pour nous !* » - demeure un authentique témoin du Seigneur. Avec ses paroles, pleines d'amour pour Jésus, nous concluons ainsi notre catéchèse: « *Omnia Christus est nobis ! Si tu veux guérir une blessure, il est le médecin ; si la fièvre te brûle, il est la source ; si tu es opprimé par l'iniquité, il est la justice ; si tu as besoin d'aide, il est la force ; si tu crains la mort, il est la vie ; si tu désires le ciel, il est le chemin ; si tu es dans les ténèbres, il est la lumière... Goûtez et voyez comme le Seigneur est bon : bienheureux l'homme qui espère en lui !* » (De virginitate, 16, 99). Plaçons nous aussi notre espérance dans le Christ. Nous serons ainsi bienheureux et nous vivrons en paix.

Pape Benoît XVI  
Mercredi 24 octobre 2007

## Qu'est-ce qu'un Père et un Docteur de l'Église ?

Le titre de **Docteur** est canonique (défini par des règles du droit canon). Il proclame l'importance extraordinaire de tel ou tel saint dans la compréhension de la doctrine de l'Église catholique. Presque tous les Docteurs hommes ont réalisé une œuvre de théologie rationnelle, sur tel ou tel thème théologique. Les trois derniers doctorats sont féminins: Thérèse d'Avila, Catherine de Sienne et Thérèse de l'Enfant Jésus. Chez elles, brille une autre forme de Doctorat, complémentaire au doctorat de l'intelligence rationnelle: c'est un doctorat «de la vie» où l'ensemble de la vie chrétienne est rendue, de manière pratique, intelligible. Certains Docteurs de l'Église sont aussi Pères de l'Église mais tous les Pères de l'Église ne sont pas Docteurs. Tous les Docteurs sont canonisés. On reconnaît aux Docteurs de l'Église, quatre caractères: 1- Doctrine orthodoxe sans erreur notable, 2- Vie sainte, 3- Approbation canonique de la vie et des écrits, 4- Proclamation particulière par le pape de la valeur exceptionnelle de l'enseignement.

Le titre de **Père de l'Église** est donné aux anciens théologiens qui furent à la source, jusqu'à la séparation de l'Église en deux branches (catholique et orthodoxe) de la théologie commune. Le père engendre et donne la vie, il fait vivre la famille et la dirige. Les Pères de l'Église sont des maîtres antiques en matière de foi. Mais leurs écrits peuvent malgré tout contenir des erreurs sur tel ou tel point de théologie. Tous ne sont pas canonisés ni même béatifiés. On reconnaît aux pères de l'Église trois caractères: 1- Enseignement juste sur les sujets fondamentaux (Trinité, Christ, salut) et remarquable sur tel ou tel point, 2- Approbation des écrits par l'Église, 3- Antiquité: se situer dans la période ancienne de l'Église jusqu'à l'an 800.

La dénomination de Père de l'Église est fondée sur l'usage et réservée à des écrivains, des théologiens des premiers siècles chrétiens. Elle n'a été décernée par aucune autorité.

Le titre de Docteur de l'Église est au contraire donné officiellement par l'Église ; son attribution n'est soumise à aucune limite dans le temps.

Sources : [www.nominis.fr](http://www.nominis.fr)  
[www.eglisecatholique-gabon.org](http://www.eglisecatholique-gabon.org)